

Réunion publique Mion/Saint-Martin mardi 12 avril 2022 – Maisons pour tous L'Escoutaire

Les participants

- Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole.
- Julie Frêche, vice-présidente de la Métropole, déléguée aux transports, mobilités actives.
- Nicole Marin-Khoury, adjointe au maire, déléguée au quartier Près d'Arènes et Croix d'Argent
- Séverine Saint-Martin, adjointe au maire, déléguée au renouveau démocratique
- Laurent Nison, adjoint au maire, délégué aux grands travaux et à l'embellissement
- Jean-Dominique Delavaux, conseiller municipal délégué à la Démocratie participative et inclusive auprès de Séverine Saint-Martin
- Yves Barral, conseiller municipal délégué à l'Âge d'Or
- Mikel Séblin, conseiller municipal, délégué aux grands travaux et à l'embellissement auprès de Laurent Nison.



Pourquoi cette réunion ?

- Présentation de la seconde phase des travaux concernant la transformation de l'avenue Albert Dubout, fermée totalement à la circulation de transit, dès la rentrée 2022, pour la mise en place d'une grande piste cyclable paysagée. Et lancement de la concertation autour des aménagements prévus pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers Cité Mion et Saint-Martin.

Propos général du maire :

« Cette concertation s'inscrit dans le cadre de la démarche Quartiers Apaisés, menée dans plusieurs quartiers de la ville et en particulier du centre. En ce qui concerne cette transformation voulue de l'avenue Albert Dubout, elle s'explique par son extrême dangerosité, avec près de 20 accidents recensés en quatre ans, sur cet axe Liberté-Dubout, alors même que plusieurs établissements scolaires, crèche, collège se trouvent dans sa proximité immédiate ».

Les chiffres :

- **7 décès, 84 blessés hospitalisés, 335 blessés légers sur cet axe Dubout-Liberté en seulement 15 ans.**

Transformation de l'Avenue Albert-Dubout

Plusieurs actions déjà menées pour apaiser le quartier

- **Une présence policière renforcée** : avec le déploiement d'un poste de police municipale mobile ; l'intensification des contrôles et opérations de lutte contre les trafics et rodéos urbains ; la mise en place d'un Groupe Local de Traitement de la Délinquance, associant police nationale, police municipale et les services de la justice.
- **Une action en faveur des commerces de proximité** : avec l'agrandissement du marché Saint-Martin. 7 commerçants sont présents tous les jeudis matins.
- **1^{ère} phase de sécurisation de l'Avenue Albert-Dubout** engagée début 2021 : avec mise en sens unique entre le pont des Payroliers et l'avenue du Maréchal Leclerc ; et suppression du trafic de transit dans le sens Ouest-Est depuis l'avenue de la Liberté.

Les objectifs

- Sécuriser le chemin des écoliers et des collégiens
- Créer un grand parcours cyclable paysager en connexion avec les itinéraires d'accès au centre-ville
- Embellir et améliorer le cadre de vie des quartiers environnants
- Réserver la circulation automobile aux usagers locaux
- Faciliter la traversée et améliorer les parcours piétons.



Le planning

- Début des travaux : automne 2022
- Livraison des aménagements : printemps 2023

Plan de circulation et aménagements

- Priorité donnée à la carte scolaire et la sécurisation des établissements de proximité (école maternelle Simone Signoret, école élémentaire Jacques Brel, Collège Gérard Philipe, etc.)
- Décloisonnement inter quartier avec la coupure routière, véritable frontière sociale et territoriale entre Cité Mion au nord et quartier Saint-Martin au sud.
- Élimination du trafic de transit par la fermeture de plusieurs axes :

1) la traversée de l'avenue Albert Dubout par la rue du Maréchal Leclerc ne sera plus possible (sortie par Avenue de Palavas ou Près d'Arènes) ;
2) fermeture de la rue des Clématites (en concertation avec les habitants) ;
fermeture de la rue Frédéric Fabrège (et angle rue des Anémones et rue de Porto

- Report modal en faveur des piétons et des cyclistes
- Mise à double sens du boulevard Rabelais (1ers travaux de voirie du 19 avril à fin juin 2022)
- Apaisement et embellissement de la rue Frédéric Fabrège et ses abords
- Sécurisation de la rue des Clématites et création de « rues aux écoliers »
- Sécurisation des abords des écoles Cocteau et Diderot
- Réaménagement de l'aire de jeux du parc Saint-Martin
- Poursuite de la rénovation de l'avenue du Maréchal Leclerc
- Création d'un parc de 5 hectares ZAC de la Restanque

Les habitants s'interrogent :

Pourquoi ne pas traiter parallèlement l'avenue de Palavas ?

- *« Tout ce qui peut être amélioré dans un temps rapide, qualité des trottoirs, problèmes de stationnement va faire l'objet d'interventions de la part des services. Mais compte tenu des projets déjà engagés et de l'importance de l'avenue de Palavas, la transformation en profondeur nécessite encore un peu de patience. »*

Le boulevard Rabelais va absorber tous les reports de transit et donc concentrer toutes les nuisances, de bruit, de pollution ?

- *« Montpellier ne dispose pas encore de boulevard périphérique. Le contournement Ouest, aujourd'hui adopté, en est une première tranche, mais ne sera pas en fonction avant 2028... Le boulevard Rabelais, c'est vrai, va devoir absorber un supplément de circulation. Un comptage y sera établi, avec des modifications selon suivi. Il devient axe inter quartier important, mais pas axe de transit, à la hauteur de l'avenue Fabre de Morlhon ou l'avenue de Vanières »*

Rue du Grau, rue Jean Vachet, dans le quartier Saint-Martin, on remarque une recrudescence d'incivilités, vitesse, rodéos urbains. Peut-on mettre des ralentisseurs ?

- *« Ces questions sont à la fois source de danger pour leurs auteurs et de perturbations pour les riverains. Nous menons un travail permanent en lien avec les polices municipale et nationale. L'installation de « chicanes » peut être dissuasive, mais il faut au préalable s'assurer des possibilités. »*

La desserte en bus dans le quartier est insuffisante, avec un seul passage par heure de la ligne 12 et une fin de service à 19h38.

- *« C'est tout l'objet du plan de mobilité qui avec la gratuité des transports, la création de la ligne 5 de tramway, s'accompagne de la mise en service pour 2025 de 5 lignes de bustram qui viendront compléter l'offre existante. A terme, 98 % des montpelliérains seront desservis par le bustram, le tramway et le bus ».*

En savoir +

participer.montpellier.fr

Concertation en ligne jusqu'au 12 juin 2022.